

706<sup>e</sup>

## Procès-verbal

2016-2017

Procès-verbal de la 706<sup>e</sup> réunion de l'Assemblée générale du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep Limoilou, tenue le mercredi 26 octobre 2016, à 18 h 30, au local 2601 du campus de Charlesbourg.

### Étaient présentes et présents :

Robin Cormier, Jean Bélanger, Chantal Cormier, Isabelle Morin, Ghislain Roy, Francine Ouimet, Jean Chassé, Josée Belleau, Sonia Lévesque, Anne Robitaille, Daniel Trudel, Marie-Claude Paquin, Nancy Carufel, Josée Blanchette, Dominic Bouffard, Patrice Tremblay, Claudiane Laroche, Antoine Letarte, François Sanfaçon, Émilie Santerre-Ayotte, Bernard Tremblay, Raphaël Paradis, Luc Roland-Brunard, Denis Beaulieu, Guylain Leclerc, Jean Lupien, Alain Côté et Alain Michaud.

#### 706.01. Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 18 h 33.

#### 706.02. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour apparaissant à l'avis de convocation est proposé par Dominic Bouffard, appuyé par Daniel Trudel.

Résultat du vote sur la proposition principale :

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

L'ordre du jour se lit comme suit :

03. Admission des nouveaux membres
04. Adoption du procès-verbal de la 705<sup>e</sup> réunion
05. Suites au procès-verbal de la 705<sup>e</sup> réunion
06. Information et correspondance
07. Élections et nominations pour les comités statutaires
- 08. Appui au SPPCLL (Syndicat des professeures et professeurs du Cégep Lévis-Lauzon)**
- 09. Consultation de la ministre de l'Enseignement supérieur**
- 10. Retour sur la journée pédagogique**
- 11. Appel des projets EESH-EBP**
- 12. Rôle des coordonnateurs**
13. Autres sujets, s'il y a lieu et s'il y a au moins 50 membres
14. Levée de la séance

**706.03. Admission des nouveaux membres**

03.01. Daniel Trudel, appuyé par Ghislain Roy, propose l'admission des membres suivants :

**Charles Racine (Géomatique)**  
**Philippe Solomon Côté (Géomatique)**  
**Benoit Guimont (Philosophie)**  
**Mélanie Hamel (Techniques administratives)**

Résultat du vote sur la proposition principale :

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**706.04. Adoption du procès-verbal de la 705<sup>e</sup> réunion de l'Assemblée générale**

04.01. Denis Beaulieu, appuyé par Jean Chassé, propose l'adoption du procès-verbal de la 705<sup>e</sup> réunion de l'Assemblée générale.

Résultat du vote sur la proposition principale :

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**706.05. Suites au procès-verbal de la 705<sup>e</sup> réunion de l'Assemblée générale****Point 705.07. Choix de l'assureur pour les assurances collectives**

La réunion des syndicats adhérent (RSA) et la FNEEQ ont adopté le projet d'assurance tel que présenté à l'Assemblée générale.

**706.06. Information et correspondance**

- **Regroupement cégep 20 et 21 octobre** : La FNEEQ demande aux syndicats locaux de documenter les types de contrats signés à la formation continue et au régulier pour s'assurer que les règles soient respectées.
- **Portrait des cégeps en lien avec les EESH** : Environ 4 ETC sont accordés pour les projets d'intégration.
- **Annexe S024** : 10 cégeps ont des ententes précises pour les EESH. Au Cégep Limoilou, l'entente n'est pas encore claire. Nous allons continuer les pressions auprès de Chantal Arbour.
- **Congrès CSN** : À la lecture de l'invitation de la CSN au congrès, nous avons remarqué qu'il n'y a pas de thème relié à l'enseignement. Nous trouverions intéressant qu'il y ait un thème sur l'éducation.
- **Révision du programme Sciences de la nature** : Il y aura une consultation sur la révision du programme.
- **Conseil d'administration du Collège** : Les revenus à la formation continue en 2014-2015 sont de 300 000 \$ et en 2015-2016 sont de 418 000 \$.

**706.07. Élections et nominations pour les comités statutaires**

---

**Comités statutaires**

---

**❖ Comité école et société**

Présentation des candidatures :

Isabelle Morin se présente.

Jean Lupien se présente.

Anne Robitaille se présente.

Denis Beaulieu se présente (coordonnateur de programme technique).

Résultat du vote sur les candidatures :

Isabelle Morin : **ÉLUE À L'UNANIMITÉ**

Jean Lupien : **ÉLU À L'UNANIMITÉ**

Anne Robitaille : **ÉLUE À L'UNANIMITÉ**

Denis Beaulieu : **ÉLU À L'UNANIMITÉ**

Le président déclare les candidates et les candidats élus.

**❖ Comité de la condition féminine**

Présentation des candidatures :

Christine Penner se présente.

Résultat du vote sur la candidature :

**ÉLUE À L'UNANIMITÉ**

Le président déclare la candidate élue.

---

**Comités Syndicat-Collège**

---

**❖ Comité contre le harcèlement, la violence et la discrimination**

Présentation des candidatures :

Procuration : Bruno Ménard (Annexe à l'original 706.07/A)

Procuration : Mathieu Gauvin (Annexe à l'original 706.07/B)

Résultat du vote sur les candidatures :

Bruno Ménard : **ÉLU À L'UNANIMITÉ**

Mathieu Gauvin : **ÉLU À L'UNANIMITÉ**

Le président déclare les candidats élus.

**706.08. Appui au SPPCLL (Syndicat des professeures et professeurs du Cégep Lévis-Lauzon)**

(Annexe à l'original 706.08/C)

François Dallaire et Alexandre Isabelle du Cégep Lévis-Lauzon nous présentent l'état des lieux.

- 08.01. Christine Penner, appuyée par Luc Roland-Brunard, propose que le SEECL donne son appui inconditionnel au SPPCLL et qu'une contribution financière de \_\_\_\_\_ \$ lui soit attribuée, afin de contribuer au maintien d'une présence syndicale apte à faire face aux attaques de la direction du Cégep Lévis-Lauzon.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

- 08.01.01. Raphaël Paradis, appuyé par Guylain Leclerc, propose, en amendement, de donner 4 000 \$ au SPPCLL.

Josée Blanchette demande le vote sur la proposition d'amendement.

Résultat du vote sur la proposition d'amendement :

Pour : 16

Contre : 7

Abstentions : 3

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

Résultat du vote sur la proposition principale amendée :

Pour : 19

Contre : 4

Abstentions : 3

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

**Proposition d'intervention**

Nancy Carufel, appuyée par Isabelle Morin, propose d'intervertir les points 09 et 10.

Résultat du vote sur la proposition d'intervention :

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**706.09. Retour sur la journée pédagogique**

Attendu que la convocation à des activités de formation pédagogique des professeurs n'est pas une pratique habituelle au Cégep Limoilou;

Attendu que les professeurs du Cégep Limoilou respectent le droit de gréance de la direction pour les convoquer à des activités de formation professionnelle;

Attendu que l'instauration de nouvelles pratiques demande une certaine souplesse dans la gestion des employés;

Attendu que la période de la semaine sans cours ni évaluation est importante chez les professeurs pour la complétion d'activités liées à leur profession comme la correction, le suivi des étudiants et la préparation de leurs cours;

Attendu que le corps professoral du Cégep Limoilou est composé de personnes professionnelles qui ont à cœur le développement de leur institution et qui contribuent de façon positive aux activités du cégep;

Attendu que chaque professeur est un professionnel qui peut choisir grâce à son libre arbitre les philosophies et principes pédagogiques sains auxquels il choisit d'adhérer, sans se les faire imposer par d'autres intervenants;

Attendu que les professeurs du Cégep Limoilou demandent de leur employeur le respect de leur jugement professionnel et la flexibilité de gestion de situations personnelles extraordinaires dans le respect des grandes orientations données par la direction;

Attendu que la Direction du Cégep Limoilou a convoqué les professeurs à participer à une activité de formation pédagogique le 11 octobre dernier sans indiquer aucune autre attente quant à la participation à cette activité;

Attendu que, dans le cadre d'une gestion mobilisante du personnel, il n'est pas acceptable de réprimander formellement des employés pour des retards mineurs ou des comportements professionnels contraires à des attentes non écrites;

Attendu qu'au moins ??? professeurs du Cégep Limoilou ont reçu ou recevront des réprimandes formelles ou des coupures de salaire pour un comportement autre que leur absence complète à l'activité de formation pédagogique du 11 octobre dernier ou une contravention formelle à la convention collective.

- 09.01. Josée Blanchette, appuyée par Isabelle Morin, propose de déplorer et contester auprès de la Direction du Cégep Limoilou l'imposition, le cas échéant, de sanctions administratives à des personnes qui auraient eu tout autre comportement que leur absence complète aux activités de formation pédagogique du 11 octobre 2016 ou une contravention à la convention collective qui lie le Cégep Limoilou et ses professeurs;

de demander qu'à l'avenir, toute sanction administrative soit donnée en lien avec des règles transparentes;

d'instaurer un dialogue constructif sur la création d'activités de formation professionnelle qui respectent l'autonomie professionnelle des professeurs et qui n'ont pas un effet négatif sur la capacité de réalisation d'autres activités professionnelles des professeurs.

**Proposition prioritaire de comité plénier**

Isabelle Morin, appuyée par Jean Lupien, propose que l'Assemblée générale se transforme en comité plénier d'une durée de 20 minutes.

Résultat du vote sur la proposition de comité plénier : **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Luc Roland-Brunard, appuyé par Nancy Carufel, propose de prolonger la réunion de 30 minutes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Retour en plénière.

Isabelle Morin propose, à l'attendu numéro 6, de retirer la partie *sans se les faire imposer par d'autres intervenants*.

Le temps alloué est écoulé. Retour en assemblée délibérante.

Nous votons sur l'attendu numéro 6.

Résultat du vote :  
Pour : 19  
Contre : 1  
Abstentions : 4  
**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

L'Assemblée donne son assentiment pour que le Comité exécutif décide de la formulation adéquate pour l'attendu numéro 10 : soit inscrire *que des professeurs* ou d'inscrire le nombre de professeurs selon ce qu'il jugera le plus adéquat.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Marie-Claude Paquin, appuyée par Nancy Carufel, propose d'adopter la proposition principale amendée.

Résultat du vote sur la proposition principale amendée : **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

À 21 h 30, Alain Michaud, appuyé par Chantal Cormier, propose l'ajournement de la réunion à un moment à déterminer.

**2016-2017**

**Suite de la 706<sup>e</sup> réunion de l'Assemblée générale du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep Limoilou, tenue le mercredi 9 novembre 2016, à 12 h, aux locaux 1112-1114 du campus de Québec.**

**Étaient présentes et présents :**

Robin Cormier, Jean Bélanger, Raphaël Paradis, Daniel Gosselin, Alain Michaud, Marjolaine Verville, Isabelle Desbiens, Yves Roy, Marcel Guy, Sylvain Rousseau, Luc Roland-Brunard, Alain Côté, Lamine Diedhiou et Jean Chassé.

**706.10. Consultation de la ministre de l'Enseignement supérieur**

(Annexes à l'original 706.10/D, 706.10/E, 706.10/F, 706.10/G, 706.10/H et 706.10/I)

Alain Michaud présente le point.

**706.11. Appel de projets EESH-EBP**

(Annexes à l'original 706.11/J et 706.11/K)

Robin Cormier présente le point.

**706.12. Rôle des coordonnateurs**

(Annexes à l'original 706.12/L et 706.12/M)

Alain Michaud présente le point.

**706.13. Autres sujets, s'il y a lieu et s'il y a au moins 50 membres**

Il n'y a pas lieu.

**706.14. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, Luc Roland-Brunard, appuyé par Jean Chassé, propose la levée de la séance.

Résultat du vote sur la proposition principale :

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Le président déclare la séance levée à 13 h 25.

---

Alain Michaud  
Président de l'Assemblée générale

---

Jean Bélanger  
Secrétaire de l'Assemblée générale